



# Visa d'études en Suisse

## (Séjour de plus de trois mois)

### Documents requis pour la demande de visa

- [Formulaire de demande de visa](#) „Demande pour un visa de long séjour (visa D)“ en trois exemplaires, dûment rempli, daté et signé, pour les mineurs âgés de moins de 18 ans, signature de l'autorité parentale/du tuteur légal
- **Quatre photos**  
couleur, récentes, 3,5 – 4 cm de large, sur fond neutre, le visage doit occuper jusqu'à 70-80% de la surface de la photo
- **Passeport**  
valable au moins trois mois au-delà de la date d'entrée prévue; contient au moins deux pages vierges; pour les ressortissants d'Etats tiers: autorisation d'emploi et/ou autorisation de séjour avec visa de sortie/re-entry valable (original et deux photocopies)
- **Trois photocopies du passeport**  
pages de données personnelles et remarques officielles, anciens visas Schengen
- **Confirmation d'inscription de l'école ou de l'université**, original et trois photocopies
- **Confirmation du paiement des frais scolaires**, original et trois photocopies
- **Preuve de moyens financiers suffisants**  
pour le séjour entier prévu (extrait de compte bancaire des six derniers mois du requérant ou du garant en original avec sceaux de la banque ainsi qu'une confirmation de prise en charge avec copie du passeport du garant), original et deux photocopies
- **Copies de diplômes (\*) obtenu et curriculum vitae**  
original et trois photocopies
- **Déclaration écrite du requérante concernant la sortie de la Suisse après les études**  
(pour les mineurs âgés de moins de 18 ans les parents doivent signer), original et deux photocopies
- **Lettre de motivation**  
Justification pour études en Suisse (pièce justificative prouvant la nécessité des études en vue d'études futures prévues ou emploi en Laos) avec description des plans futurs après les études, original et deux photocopies
- **Acte de naissance (\*)**  
original et trois photocopies pour les mineurs âgés de moins de 18 ans; lorsqu'un mineur ne voyage pas avec ses parents ou son tuteur, une approbation du voyage (autorisation de prise en charge) doit être présentée, originale et deux photocopies. Ce document peut être obtenu auprès le village. S'il n'y a qu'un parent, la preuve du droit de garde doit être transmise.

**L'Ambassade n'acceptera que les dossiers complets. Les documents originaux seront restitués de suite.**

**Les documents en langue laotien (\*) doivent être traduits en anglais ou français par le Ministère de Justice et légalisés par le Ministère des Affaires Etrangères.**

Ministry of Justice:

Lane-Xang Avenue ( Opposite Patuxay Monument) Vientiane, Tel: 856-21-451920

Ministry of Foreign Affairs:

Consul Department , Sibounheuang Road, Ban Sibounheuang, Chanthaboury Dist, Vientiane,  
Tel: 856-21-243524

## **Émoluments**

Des informations sur les émoluments de visa sont disponibles [ici](#).

## **Procédure**

La demande de visa peut être déposée auprès le Consulat Honoraire de Suisse à Vientiane pendant les [heures d'ouverture](#). Un rendez-vous n'est pas nécessaire. La présence personnelle du requérant est indispensable.

## **Délai de traitement**

La procédure peut durer plusieurs mois. La demande de visa pour études sera envoyée à Bangkok par courrier hebdomadaire et transmise à l'office des migrations du canton du lieu de domicile de l'école ou de l'université par le Centre Consulaire Régional. Des renseignements plus précis sur les délais de traitement peuvent être obtenus auprès de l'office des migrations. Aucune information ne sera communiquée par le Centre Consulaire Régional de Bangkok sur le statut d'une demande de visa avant l'échéance d'un délai de deux mois après la soumission de la demande et uniquement [par écrit](#). De manière générale, l'office des migrations établissent une autorisation sous forme d'un formulaire « Autorisation habilitant les représentations suisses à délivrer un visa ». Dès réception de l'autorisation, le requérant ou une tierce personne autorisée peut déposer le passeport et l'autorisation auprès le guichet du Consulat Honoraire de Suisse à Vientiane pendant les heures d'ouverture, sans rendez-vous. Le passeport sera envoyé au Centre Consulaire Régional à Bangkok par courrier [payant](#) hebdomadaire où le visa sera établi et retourné à Vientiane la semaine suivante. Le Consulat Honoraire de Suisse à Vientiane informera le requérant après réception du passeport.